

# A l'Isle de France, la Caisse du Roi est vide

Le 16 juin 1768 - Poivre au ministre

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°114  
=====

N°63. Fonds

A l'Isle de France le 16 juin 1768

Monseigneur,

Tous les vaisseaux de France nous arrivent successivement et aucun d'eux ne nous apporte de fond, je ne reçois même aucune lettre qui m'annonce la quantité de ceux que nous recevrons cette année.

Le vaisseau de la Compagnie, *le Berryer*, est le seul qui nous en ait apporté, j'ai reçu par ce bâtiment trente-cinq mille piastres, et je n'en ai eu d'autre avis que celui du banquier de Cadix qui les a chargées par vos ordres sur ce vaisseau.

Dans l'éloignement où nous sommes dans les circonstances malheureuses où se trouve cette colonie, j'aurais une très grande inquiétude de moins si j'avais pu être instruit de la quantité d'argent que vous avez la bonté de nous destiner pour cette année.

Vous verrez par l'état ci-joint des fonds existant aujourd'hui à la Caisse du Roi dans cette île, qu'il ne nous reste que trois cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-dix-sept livres, y compris les trente-cinq mille piastres arrivées par *le Berryer*, et sur cette somme il est dû à l'île de Bourbon des fonds qui lui étaient destinés l'année dernière : quarante-un mille six cent soixante-sept livres, et sur les trente-cinq mille piastres dernièrement arrivées par *le Berryer*, il est également dû une autre somme proportionnée aux dépenses de cette colonie. M. Crémont me marque n'avoir plus que trois mille livres dans sa caisse, et devoir les appointements échus depuis deux ou trois mois. Suivant les lettres de ce commissaire ordonnateur, les dépenses indispensables de l'île de Bourbon montent à environ vingt mille livres par mois. La Caisse du Roi doit, outre cela, à l'Isle de France, aux divers entrepreneurs des fournitures de bois, tant pour la marine que pour les travaux de terre et l'artillerie, environ cent cinquante mille livres.

Les besoins nous pressent ici de toute part, à chaque vaisseau il nous arrive des soldats ou des ouvriers qu'il faut payer. Les travaux de la marine, du génie et de l'artillerie exigent des dépenses journalières. Si je pouvais prévoir qu'il ne vous fut pas possible de nous envoyer les fonds nécessaires, je suspendrais tous les travaux, je renverrais tous les ouvriers et je ménagerais les fonds de la Caisse uniquement pour payer les appointements, les salaires, et surtout le prêt de la troupe.

*L'Actionnaire*, vaisseau de la Compagnie, vient d'arriver après une traversée de trois mois et un jour. J'espérais que ce bâtiment parti l'un des derniers de l'expédition, nous apporterait beaucoup de fonds, il ne nous a pas même apporté l'avis de ceux qui nous sont destinés pour cette année.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien observer que nous ne sommes pas ici dans une colonie où il y ait des ressources. Dans celle de l'Amérique, lorsque la Caisse du Roi vient à manquer de fonds, l'intendant en trouve avec facilité dans la bourse de plusieurs riches négociants, ici je fouillerais en vain toutes les bourses et toutes les caisses particulières, sans pouvoir trouver pour le service du Roi une somme de dix mille piastres, les plus riches particuliers de l'île ont des anciens billets de la Compagnie et point d'argent. Je n'en connais aucun qui fut en état de me prêter dans un moment de besoin pressant une somme de vingt mille livres en argent effectif. Une grande partie de l'argent du Roi sorti l'année dernière de la Caisse, a passé entre les mains du major de la Légion, il doit y avoir de l'argent dans cette bourse, mais si les besoins du service me forçaient d'en emprunter, je suis très persuadé que la dite bourse serait fermée. Une autre partie de l'argent sorti de la caisse du Roi a déjà passé aux Indes et à Madagascar, ce qui en reste dans l'île suivra bientôt la même route.

Ne nous abandonnez pas, Monseigneur, cette île va périr entre nos mains si vous ne nous envoyez pas les fonds nécessaires pour toutes les dépenses indispensables. J'ai toute confiance dans vos bontés et dans la protection que vous voulez bien accorder à la colonie.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 16 juin 1768

\* \* \*